

*VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > FORMATION > MASTER MENTION DROIT DU NUMÉRIQUE PARCOURS DROIT DES MEDIAS
ET DE LA COMMUNICATION*

Master mention Droit du Numérique parcours Droit des Medias et de la Communication

Le Master 2 Droit des médias et de la communication est l'une des formations de la «Mention numérique» de l'Université Toulouse 1 Capitole, première du genre en France. Il s'agit de l'une des plus anciennes formations en Droit des médias et de la communication, néanmoins, le Master a su s'adapter à l'évolution de la matière en proposant - chaque année - un programme aux évolutions de l'industrie des médias et de la communication.

Le Master forme des étudiants issus des filières de formation générale de l'université au droit des médias entendu comme le droit des contenants (réseaux, infrastructures, plateformes) et les droits des contenus (radio, télévision, cinéma, commerce électronique) y compris le régime de la propriété littéraire et artistique. Les étudiants du Master 2 droit des médias intègrent les services juridiques des grandes entreprises du secteur des médias (TF1, Canal +, M6, ...), des secteurs de la communication électronique (orange, free...) ou des organes de régulation (ARCEP, CSA, CNIL).

[Lire la fiche du diplôme sur le site de l'Université Toulouse capitole](#)